

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI



Asbl AFT Hainaut  
Avenue du Grand Large, 4  
7000 Mons

CLUB :

TC Cheminots

Matricule :

3095

Le tournoi respecte le règlement général de Tennis Wallonie Bruxelles imposé pour toutes les compétitions.

Date de début :

14/08/2025

Date de fin :

24/08/2025

**1. INSCRIPTIONS :**

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be) - "Mon AFT"

Détails communiqués par l'organisateur :

Les horaires seront communiqués par courriel le 13 août. Pas de modification pour le premier tour.

Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions seront clôturées pour toutes les catégories, le mardi qui précède le début du tournoi à 20h

**Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de ces limites.**

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie ou de ne pas ouvrir les tableaux ne réunissant pas 8 participants en Messieurs I, Dames I et Mesieurs 35 I (Belgian Circuit) ; dans les autres catégories que le Belgian circuit

**2. DROIT D'INSCRIPTION :**

En adultes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match, de 15 EUR

au 2ème match 15 EUR

Pour les jeunes, il est, au 1er match, de 15 EUR

au 2ème match 15 EUR

Pour les doubles, il est de 15 EUR

**Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.**

**3. TIRAGE AU SORT :**

Date et heure du tirage au sort public :

Détails communiqués par l'organisateur :

**4. HORAIRES :**

Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be) - "Mon AFT"

le 13/08/2025 dès 20 h

Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : 13/08/2025 entre 20 h et 21 h

au n° de téléphone suivant :

0492/958986

Détails communiqués par l'organisateur :

Le jour des finales, les joueurs doivent être libres dès 9h, avoir des dispos le samedi des 1/2 finales et renseigner au minimum deux jours de disponibilités le premier week-end

**5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE :**

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle

Decocq Loic

juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Melles

Bridoux Chloé, Hogne Pascale

adjoints

Tél. juge-arbitre

0492/958986

Tél. secrétaire

0478/372392

Tél. club-house

Nombre de terrains utilisés :

5

dont

3

de plein air en

french court

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés :

2

en

synthétique

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Détails communiqués par l'organisateur :

En journée vous pouvez contacter Pascale au 0478/372392 si Loic n'est pas joignable.

**6. DISPONIBILITE DES JOUEURS :** en semaine à partir de

14 h

et le week-end de 9 h à 23 h

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h.

Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.

Détails communiqués par l'organisateur :

**En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles durant tout le tournoi. Le tournoi se déroulera en :**

-9 ans du :

au

-11 ans du :

au

-13 ans du :

au

**7. REMISE DES PRIX :**

Détails communiqués par l'organisateur :

Les dimanche des finales.

**8. PARTICULARITES SPORTIVES :**

Détails communiqués par l'organisateur :

Les JA se réservent le droit de refuser une inscription dont les disponibilités sont insuffisantes,

**9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :**

Détails communiqués par l'organisateur :

Les JA se réservent le droit de refuser une inscription qui perturberait le déroulement de la compétition

**10. L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Le J-A tranchera sans appel tous les cas non prévus par ce règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi**